

L'évaluation Repères concerne tous les élèves du territoire national et intervient à six moments clés de leur scolarité.

Quel déroulement ?

Votre enfant doit répondre aux questions de son professeur sur un cahier en un temps donné.

Quelles étapes ?



Qu'évalue-t-on exactement ?

En français

- la lecture
- l'orthographe
- l'oral
- la grammaire
- le lexique

En mathématiques

- les nombres
- le calcul
- la résolution de problèmes

Une évaluation Repères, dans quels buts ?

Pour les professeurs

Affiner la connaissance des acquis de chacun pour accompagner au mieux les apprentissages de tous avec l'équipe pédagogique.

Pour l'École

Situer le niveau des élèves scolarisés en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 pour renforcer la maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui).

Pour les parents

Identifier les apprentissages à renforcer pour favoriser la réussite de votre enfant à l'école.

Pour l'élève

Comprendre ses acquis et ses besoins pour s'engager dans les apprentissages.

Découvrez le descriptif complet des évaluations Repères sur :

www.education.gouv.fr